



Réunion du 19 Décembre 2022

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79
Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81
Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

Tous les membres de la commission seniors vous souhaitent de très bonnes fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux de Santé, Bonheur et Prospérité pour vous et vos proches ainsi que la réussite sportive pour votre club.

COUPE DE LA LOIRE

Les clubs intéressés par l'organisation des 1/2 finale de la coupe de la Loire prévu le 28 mai 2023 sont priés de déposer leur candidature par mail auprès de la commission Séniors **avant le 31 décembre 2022**. Ces deux 1/2 finale se dérouleront sur le même complexe (14h30 et 16h30).

Les clubs intéressés par l'organisation de la finale de la coupe de la Loire prévu le 11 juin 2023 sont priés de déposer leur candidature par mail auprès de la commission Séniors **avant le 31 décembre 2022**.

INFORMATION IMPORTANTE AUX CLUBS

En cette période d'engagement, veuillez renseigner vos coordonnées téléphoniques (Président, Secrétaire, Correspondant, Educateur ou entraîneur des équipes seniors) sur le site du District, afin que l'on puisse vous joindre au téléphone et que cela n'engendre pas de nombreuses difficultés pour vous contacter.

Les clubs qui ne se mettront pas à jour n'auront pas d'excuses si nous cherchons à les contacter que ce soit le District, la commission senior, les arbitres ou les clubs).

RAPPEL IMPORTANT : Pour une meilleure communication et afin de répondre à vos souhaits, il est souhaitable et recommandé de nous faire parvenir vos demandes : changement terrain et d'horaire au plus tard 15 jours avant la date du match (avec accord impératif par mail simultané des deux clubs). Toute demande, sans l'accord des deux clubs concernés sera refusée.

COURRIER RECU

ST GALMIER ST CHAMBOEUF : mail du 13 changement horaire Coupe Valeyre Léger. Noté
PARIGNY : concerne votre mail du 15 décembre de Coupe Valeyre Léger . Transmis à la délégation
US BRIENNON : concerne votre mail du 15 décembre Coupe Valeyre Léger. Transmis à la délégation.
ASA CHAMBON : concerne votre mail du 13 décembre Coupe Valeyre Léger. Lu et noté
CELLIEU : : concerne votre mail du 13 décembre Coupe Valeyre Léger. Lu et noté
MONTBRISON SAVIGNEUX : : concerne votre mail du 15 décembre Coupe Valeyre Léger. Lu et noté
LETRAT : concerne votre mail du 14 décembre Coupe Valeyre Léger. Lu et noté
FCO FIRMINY : : concerne votre mail du 12 décembre Coupe Valeyre Léger. Lu et noté
ST CHARLES VIGILANTE : concerne votre mail du 12 décembre Coupe Valeyre Léger. Lu et noté
ST ROMAIN LES ATHEUX : concerne votre forfait en Coupe Valeyre Léger. Transmis aux règlements
FOY MOULIN CHERIER : concerne votre arrêté municipal . Transmis à la délégation
FC ST JOSEPH ST MARTIN : concerne votre accord pour la Coupe de Valeyre Léger. Lu et noté
LA FOUILLOUSE : concerne votre mail sur l'avancé des travaux sur votre terrain. Merci
OL TERRENOIRE : concerne votre mail du 15 décembre Coupe Valeyre Léger. Lu et noté
COTE CHAUDE : concerne votre mail du 15 décembre Coupe Valeyre Léger. Lu et noté
LOIRE SORNIN : concerne votre mail du 15 décembre Coupe Valeyre Léger. Transmis à la délégation
US METARE : concerne votre mail du 15 décembre Coupe Valeyre Léger. Lu et noté.
FC LA VETRE ST JULIEN : concerne votre mail du 17 décembre arrêté municipal pour le 18 décembre 2022.
Transmis à la délégation.
ONUR. G (arbitre) : concerne l'inversion de score entre Filerin / Roanne foot 42. Transmis à la délégation.
AVS ASTREE : concerne votre forfait en Coupe Valeyre Léger. Transmis aux règlements
CHAMPDIEU MARCILLY : concerne l'arrêté municipal pour ce week end. Lu et noté
US BRIENNON : concerne l'arrêté municipal pour ce week end. Transmis à la délégation

RAPPEL AUX CLUBS

SAISON 2022 / 2023

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75



Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).